Penser la narrativité contemporaine

◢Théorie du récit

Les textes qui suivent ont été entièrement empruntés, pour les besoins de cet exercice, au site Penser la narrativité contemporaine : ils sont la propriété intellectuelle des chercheurs qui l'abondent.

Penser la narrativité contemporaine se présente comme le carnet de notes d'une équipe de recherche canadienne dirigée par René Audet et Nicolas Xanthos[[1]](#footnote-1). On y trouve des références au roman contemporain, à la théorie du récit et à la théorie du personnage, aux actualités du domaine, ainsi que des brèves signalant des citations intéressantes, des parutions et des événements liés à la problématique de l'équipe.

Genette

<http ://penserlanarrativite.net/documentation/bibliographie/genette>

◢Discours du récit

Gérard Genette, « Discours du récit », dans Figures III, Paris : Seuil, coll. Poétique, 1976.

Objet de la démonstration

Comme l’indique son sous-titre (« essai de méthode »), l’ouvrage tente de jeter les fondements d’une nouvelle forme d’analyse textuelle : la narratologie. Cette analyse est basée sur l’étude approfondie du récit à travers une approche structuraliste des différents phénomènes de la narration. Cinq thèmes principaux sont abordés, correspondant à autant de phénomènes différents, tous propres à l’acte narratif : l’ordre, la durée, la fréquence, le mode et la voix. L’ordre traite de l’organisation du temps du récit dans une optique close (c’est à dire qu’il ne s’applique pas aux rapports entre le récit et la narration, mais seulement au récit en lui-même), en déterminant notamment les différents types d’anachronismes (analepses, prolepses) que l’on peut retrouver dans le récit. La durée aborde elle aussi le temps du récit, mais en se penchant cette fois-ci sur la notion de vitesse, laquelle, à travers les concepts de pause, de scène, de sommaire et d’ellipse, constitue un moyen pour déterminer le rapport entre la longueur de la narration et celle de l’histoire ou de l’événe­ment raconté. La fréquence traite également du temps, mais cette fois-ci en analysant les relations entre récit et diégèse grâce à l’opposition conteptuelle entre singulatif et itératif. Ces deux dernières catégories sont plus généralement axées sur une approche ouverte du récit, en ce qu’ils analysent ses liens avec l’acte narratif et la diégèse. Le mode, quant à lui, s’intéresse au point de vue et à la focalisation de la narration, à travers la classification du récit en deux grandes catégories : le récit d’événements et le récit de paroles. Finalement, la voix explore les rapports entre les énoncés du récit et leurs instances productives (narrateur) et réceptives (narrataire). C’est dans cette dernière catégorie que l’on retrouve les définitions des différents narrateurs (intra-, extra-, hétéro- et homodiégétiques), ainsi que des différents niveaux narratifs.

Définition du récit et de la narrativité

Selon Genette, le récit est « le signifiant, l’énoncé, le discours ou le texte narratif » (p. 72). Cette définition, très vaste, semble toutefois plus restreinte que celle de Ricœur. En effet, alors que ce dernier inclut dans la catégorie du récit tout acte de parole ou d’écriture (de l’histoire au cinéma, du texte à la conversation), Genette semble n’accorder la qualité de récit qu’au texte littéraire. Du moins n’est-il pas fait mention dans l’ouvrage d’autres formes de récit que celle étudiée par Genette, soit l’immense roman qu’est À la recherche du temps perdu. La définition elle-même semble pencher vers cette interprétation, étant donné qu’elle parle du texte narratif et non pas de l’acte ou de la parole. On pourra donc dire que le récit, pour Genette, est constitué par le texte littéraire pris en lui-même. On ne doit donc pas le confondre avec l’histoire, laquelle représente plutôt le signifié ou le « contenu narratif » (p. 72), ou encore avec la narration, laquelle constitue l’acte producteur du récit. Il est à noter cependant que Genette insiste sur le fait que l’histoire et la narration n’existent que par le truchement du récit, et qu’une analyse du discours narratif se penchera, dans un souci d’exhaustivité, non seulement sur le récit pris en lui-même, mais bien aussi sur les liens et les relations qui unissent ces trois concepts que sont l’histoire, le récit et la narration.

La fonction du récit

Dans Figures III, le récit est décrit comme un signifiant structurant, c’est-à-dire dont la fonction est d’organiser les rapports entre l’histoire (la diégèse) et la narration (la produc­tion). Il n’agit donc pas à titre passif, mais il constitue bel et bien le fondement, le cœur même de toute littérature, étant donné qu’il lui permet – grâce notamment aux concepts étudiés par Genette dans son ouvrage – de varier, de multiplier ses formes à l’infini. Cette fonction du récit se recoupe avec celle qui est énoncée par Ricœur dans Temps et Récit 1, puisque les deux auteurs lui confèrent un rôle structurant. Par contre, là où les deux conceptions divergent, c’est par rapport à la nature de ce qui est structuré ou configuré. Chez Ricœur, le récit opère, à travers la narration, une configuration de l’expérience temporelle chaotique du sujet, tandis que chez Genette, c’est non seulement le temps qui est configuré (encore ne l’est-il pas de la même manière que chez Ricœur, étant donné qu’il n’est jamais question, dans Figures III, de l’expérience temporelle du sujet), mais également les divers événements de la diégèse ainsi que les multiples points de vue que le narrateur peut adopter pour les décrire.

Approche de la théorie du récit

L’approche de Genette est résolument structuraliste. L’auteur, en se basant sur les travaux des formalistes russes, observe les interactions entre les différents éléments du récit, dans une optique de recension des concepts narratologiques. Ce qui importe pour Genette, c’est moins l’interprétation du récit que sa compréhension, et c’est pourquoi ses travaux se penchent sur les interactions, les mouvements structuraux du récit en tant que signifiant littéraire et narratif. Il faut noter cependant que la totalité des exemples donnés sont issus de À la recherche du temps perdu, ce qui soulève la question de l’exhaustivité de l’essai de Genette. En effet, les différents concepts recensés dans le livre ne représentent probable­ment pas la totalité des jeux narratifs que permet le récit, mais seulement ceux que l’on peut retrouver dans À la recherche. On ne se souciera donc pas excessivement de l’exhaustivité des concepts présents dans l’œuvre mais bien de celle des possibilités d’analyse offertes par la méthode mise en place par Genette, possibilités qui font de cette approche – la narratologie – un jalon pour tout critique se souciant plus du fonctionnement des œuvres que de leur interprétation.

◢Nouveau discours du récit

Gérard Genette, Nouveau discours du récit, Paris : Seuil, coll. Poétique, 1983.

Objet de la démonstration

Cet ouvrage, qui se présente comme un post-scriptum au Discours du récit, n’ajoute pas réellement de nouveaux concepts à la liste – déjà longue – de ceux que l’on pouvait retrouver dans Discours du récit, mais se propose plutôt, dans une optique récapitulative, d’éclairer certaines notions que l’auteur jugeait ambiguës, de préciser certaines affirmations et – ce qui constitue la majeure partie de l’œuvre – de répondre aux remarques de différents détracteurs. Il s’agit donc d’une lecture critique de Discours du récit, à travers laquelle Genette consolide ses explications précédentes concernant le récit et la narrativité, et soulève quelques nouvelles pistes d’analyse. L’auteur souligne que la diégèse n’est pas l’histoire, mais bien « l’univers où elle advient » (p. 13), et que tout récit est, explicitement ou non, à la première personne puisque son narrateur peut à tout moment se désigner lui-même (p. 65). Ce sont les études récapitulatives du Mode et de la Voix qui occupent la plus grande part de cet ouvrage. On notera également, dans les dix dernières pages, une brève analyse de quelques concepts absents de Figures III, mais que l’auteur jugeait assez importants pour les mentionner dans ce post-scriptum. Le concept du narrataire, seulement esquissé dans Figures III, y est ici expliqué plus en détails.

Définition du récit et de la narrativité

Les définitions du récit et de la narrativité demeurent les mêmes que celles qui furent données dans Discours du récit. Cependant, Genette y apporte tout de même quelques modifications de détail, notamment en affirmant que le récit consiste moins en un discours qu’en des discours, ce qui, en le plaçant dans une optique plurielle, contribue à le rapprocher de la définition offerte par Ricœur (Temps et Récit 1), lequel stipule que le récit constitue une « synthèse de l’hétérogène ». Une division des différentes branches de la narratologie est également offerte. Selon Genette, il y aurait en effet une Narratologie Thématique (qui constitue une analyse de l’histoire ou des contenus narratifs) et une Narratologie Formelle (qui analyse le récit comme mode de représentation des histoires), mais tout ce qui a trait à l’acte narratif demeure inchangé depuis Discours du récit.

Fonction du récit

La fonction du récit demeure la même que dans Discours du récit : organiser les rapports entre l’histoire et la narration.

Approche de la théorie du récit

L’approche est résolument structuraliste et taxinomique en ce que Genette continue à classifier les différentes possibilités conceptuelles de la narratologie. En ce sens, par contre, Nouveau discours du récit a moins à offrir que son prédécesseur. On pourrait par contre affirmer que cet ouvrage adopte également une approche métastructuraliste, si l’on considère qu’il constitue le commentaire d’une approche structuraliste. C’est selon cette dernière approche que Nouveau discours du récit se démarque, étant donné qu’il permet de solidifier les assises de la méthode mise sur pied par Genette dans Discours du récit.

Ricœur

<http ://penserlanarrativite.net/documentation/bibliographie/ricoeur>

◢Temps et récit 1

Temps et récit 1, Paris : Seuil, coll. L’ordre philosophique, 1983.

Objet de la démonstration

Dans cette première partie de son ouvrage, Ricœur expose, à travers une lecture croisée des écrits sur le temps de Saint-Augustin et de la Poétique d’Aristote, ses conceptions sur le temps et la mimésis, lesquels constituent les deux concepts à la base de la réflexion présentée dans son livre. Le temps est considéré par Ricœur comme une expérience de distensio animi et de « concordance discordante », tandis que la mimésis – que Ricœur apparente à la mise en intrigue – est vue comme une structuration de l’expérience chaotique du temps à travers l’acte de configuration narrative. La mimésis opère une synthèse de l’hétérogène, et peut en ce sens être considérée comme l’opposant structuré de l’expérience temporelle, laquelle est vue comme étant discordante et chaotique. Une fois ces concepts mis en place, Ricœur procède à une catégorisation des différents niveaux de la mimésis (Mimésis 1, 2 et 3). Le premier niveau est lié à la « précompréhesion » de l’agir humain à travers sa sémantique, sa symbolique et sa temporalité. Ricœur parle donc de préfiguration de l’expérience temporelle vivre. Le second niveau constitue la mise en intrigue proprement dite, soit la configration de l’expérience temporelle à travers l’acte narratif. C’est ce niveau de la mimésis que Ricœur analyse le plus en détails. Le dernier niveau est celui de la réception de l’intrigue ou du récit par le lecteur, que Ricœur nomme la refiguration de l’expérience temporelle. Une fois ce travail de déblayage complété, Ricœur, à travers l’étude détaillée des différents courants théoriques de la discipline historique, démontre les liens que cette dernière entretient avec le récit, et plus particulièrement avec les notions de mimésis et de configuration narrative.

Définitions du récit et de la narrativité

Ricœur définit d’abord le récit dans son sens le plus large et englobant, c’est-à-dire comme tout acte de parole ou d’écriture opérant une forme de configuration temporelle. Il peut contenir à la fois le roman, le théâtre, la poésie, le film, mais aussi l’histoire et les conversations. Plus spécifiquement par contre, Ricœur en arrive, à mesure que son enquête progresse à affirmer que le récit est indissociable de la mimesis, laquelle est conçue comme un acte de synthèse de l’hétérogène, et du temps, lequel est vu comme une expérience de distension de l’âme et de concordance discordante. À la lumière de cette approche plus spécifique, le récit constitue donc un acte de narrativisation de l’expérience temporelle vive du sujet. Cette narrativisation s’accomplit à travers le geste de la mise en intrigue, laquelle constitue une opération de configuration de l’expérience temporelle. Faudrait-il donc comprendre que tous les types de récits contenus dans la large définition qu’en donne Ricœur opèrent une telle configuration ? Et si tel est le cas, quelle est la spécificité de l’acte narratif écrit ? Le roman, ou le récit vu comme une forme narrative, agissent-ils autrement que le cinéma ou le bavardage dans leurs visées configuratrices ? Telles sont les questions qui naissent de cette approche préliminaire du récit. Il faudra attendre la seconde partie du livre – laquelle est consacrée uniquement à l’acte de configuration littéraire du temps narratif – pour que Ricœur propose des éclaircissements.

Autres thèmes centraux

Dans ce tome de Temps et récit, l’histoire occupe un rôle prépondérant. Ricœur opère une analyse profonde et complexe portant sur les liens que cette discipline a tissé avec le récit et la mise en intrigue. Il démontre notamment que les historiens, dans leurs tentatives de logicisation, de rationalisation de l’événement historique, adoptaient – peut-être sans même le savoir – une démarche similaire à celle du récit, étant donné que les deux « disciplines » cherchent à effectuer une configuration de l’expérience temporelle. Paradoxalement – c’est ce qui ressort de la longue étude de Ricœur sur les différents courants historiques – le récit a longtemps été jugé par les historiens comme inapte – parce que non scientifique – à rendre compte de l’Histoire. Au terme de l’argumentation de Ricœur, on finit par découvrir que les deux – histoire et récit – agissent selon une optique similaire de configuration.

Quelle fonction attribuée au récit

La fonction principale du récit est la configuration de l’expérience temporelle vive, donc de l’expérience du temps vécu par le sujet. Le récit, selon Ricœur, ne diffère pas de la mimésis en ce qu’il constitue un acte de synthèse de l’hétérogène, et permet donc d’ordonner, de donner un sens à cet événement insaisissable qu’est l’appréhension du temps par le sujet percevant. Cet acte de configuration débute avec l’appréhension du monde temporel dans sa totalité (préfiguration), trouve son point milieu lorsque le sujet opère une configuration narrative et temporelle de son expérience, et se termine lorsque cette même expérience racontée, écrite et donc configurée, trouve écho chez un lecteur ou un récepteur potentiel. C’est là refiguration, à partir de laquelle le cycle de la configuration narrative peut se répéter à nouveau.

Lien avec la fiction

La fiction est considérée comme un agencement de faits, elle est le résultat de la mimésis. Elle est le produit de la configuration narrative, et représente en ce sens un temps configuré. Ricœur place souvent le temps de la fiction en opposition avec le temps réel, ce qui pose, comme je l’exprimais plus haut, la question de sa validité scientifique dans le cadre des études historiques. Pourtant, étant donné que la fiction n’est pas séparable du temps dans lequel elle puise sa matière, étant donné également que le temps fictif configuré ne diffère du temps de l’expérience vive que par le fait de son organisation et de sa synthèse, on pourrait être conduit à avancer que la fiction entretient des liens étroits avec le réel, et ne se situe ainsi pas complètement en opposition avec celui-ci.

Quelle approche de la théorie du récit

L’approche préconisée est résolument basée sur la philosophie de l’événement, ou phénoménologie, en ce qu’elle ne perd jamais de vue que le seul temps observé et observable est celui de l’individu, de l’être, du sujet percevant. Ce tome n’analyse pas l’acte mimétique en lui-même ni à travers ses manifestations textuelles ou plus proprement littéraires, mais l’aborde principalement dans une optique plus vaste (la définition du récit donnée plus haut en fait foi) ainsi que dans ses relations avec l’histoire. La portion de l’ouvrage dans laquelle Ricœur examine les liens entre l’histoire et le récit possède égale­ment une teneur épistémologique, étant donné que Ricœur y examine l’autorité scientifique conférée par les historiens aux récits des événements historiques.

◢Temps et récit 2

Temps et récit 2. La configuration du temps dans le récit de fiction, Paris : Seuil, coll. L’ordre philosophique, 1984.

Objet de la démonstration

L’ouvrage reprend l’analyse là où le premier tome l’avait laissée, c’est à dire à la frontière entre le domaine de l’histoire et celui de la littérature. Dans un premier temps, Ricœur prend soin de rappeler au lecteur les définitions des différents types de mimésis qui forment les récits historiques et les récits de fiction. Le concept de mise en intrigue, tel qu’il est exposé dans le premier tome, se modifie légèrement avec le passage de l’histoire à la fiction. Ricœur y affirme notamment que c’est le roman moderne, avec le souci de réalisme, la polyphonie bakhtinienne et l’exploration de l’inconscient, qui remet le plus en question la notion de mise en intrigue, tout en l’approfondissant (la complexité du roman moderne n’est-elle pas issue, au fond, du désir de configurer de manière plus authentique l’expérience temporelle humaine ?). Le second chapitre de l’ouvrage s’attache à examiner les différents types d’analyse structurales du récit (plus spécifiquement celles de Propp, de Bremond, et de Greimas), en se penchant notamment sur leur capacité à déchronologiser le récit grâce au découpage de ses éléments en fonctions ou en concepts. Ricœur se propose ensuite, dans un troisième chapitre, d’analyser les divers jeux avec le temps que permet le récit. Il oriente son analyse autour de quatre grands axes : celui du temps du verbe et de l’énonciation, celui du temps du raconter et du temps raconté, celui des rapports entre l’énonciation et l’énoncé, et finalement celui du point de vue et de la voix narrative. Dans une dernière section, Ricœur applique à trois œuvres littéraires (Mrs. Dalloway, Der Zauberberg et À la recherche du temps perdu) les différentes notions dégagées précédemment, dans le but non seulement de tester l’opérativité de sa démarche, mais aussi de démontrer l’étendue des différentes expé­riences temporelles susceptibles d’être configurées et données à lire par le récit de fiction.

Définitions du récit et de la narrativité

Ce tome conserve la même définition du récit que le précédent. Par contre, ses analyses se situent davantage du côté du récit de fiction, du récit littéraire, que de celui du récit historique. Ce que Ricœur cherche à démontrer, c’est que le récit historique et le récit de fiction procèdent selon une même logique : celle de la configuration du temps grâce à l’acte de narration. Il va de soi que même si les deux « types » de récit ont à la base le même mode de fonctionnement, les manifestations de ce fonctionnement, les possibilités narratives qu’il permet de mettre en place, diffèrent largement d’un type de récit à l’autre. Ainsi, le récit de fiction, tel que Ricœur l’analyse et le définit, permet la création d’un monde du texte constituant une expérience fictive du temps. Ce monde du texte, bien qu’il n’existe que dans et par la fiction, permet, lors de la lecture, une expérience de transcendance dans l’immanence, dans la mesure où il se confronte avec le monde, bien réel, du lecteur. Ainsi, à travers la création d’un monde du texte, d’un monde au sein duquel se déploie une configu­ration temporelle unique, le récit de fiction permet au lecteur de confronter, de juxtaposer deux expériences temporelles bien distinctes : celle de la fiction, et celle de la réalité. Ce phénomène, directement tributaire du récit de fiction, se situe à la frontière entre la seconde forme de mimésis (Mimésis 2, laquelle constitue l’acte de configuration temporelle propre­ment dit), et la troisième (Mimésis 3, laquelle procède à une refiguration de l’expérience temporelle par le lecteur). D’ailleurs, Ricœur ne laisse pas de souligner, dans sa conclusion, qu’une analyse exhaustive et approfondie du récit de fiction ne peut se passer d’une théorie de la lecture, puisque c’est par cette dernière que la confrontation entre l’expérience temporelle du monde du lecteur et celle du monde du texte peut-être pleinement comprise. C’est sur ce point d’orgue que se termine le second tome de Temps et récit, laissant ainsi entrevoir que c’est dans le dernier tome de l’ouvrage que l’on pourra trouver la définition complète du récit selon Ricœur.

Autre thème important

L’étude des différents courants de la narrativité structuraliste et formaliste (Propp, Bremond, Greimas) occupe tout un chapitre de l’œuvre. Il serait négligeant de passer sous silence cette analyse, ne serait-ce que parce qu’elle permet à Ricœur de bien positionner son raison­nement par rapport à cette branche particulière de la critique littéraire. Ricœur y soulève d’abord quelques constats généraux : que la narratologie est à la recherche des structures profondes du récit, et dont les configurations narratives sont manifestées à la surface de l’œuvre, et que cette discipline permet un déplacement de l’intérêt critique de l’histoire vers la structure et introduit la linguistique dans l’analyse littéraire. Toutes ces manifestations émanant de la discipline narratologique permettent, selon Ricœur, de déchronologiser le récit et de le reglorifier. Pourtant, l’auteur avance quelques critiques, dont la plus probante stipule que la narrativité structuraliste « ne peut se substituer à l’intelligence narrative inhérente à la production et à la réception [du récit], parce qu’elle ne cesse d’emprunter à cette intelligence pour se constituer elle-même » (63). Ricœur souligne ainsi que l’on ne peut faire l’économie, dans l’analyse littéraire du récit, d’une référence à l’intrigue comme unité dynamique et à la mise en intrigue comme opération structurante de l’œuvre.

Quelle fonction pour le récit

La fonction principale du récit (la configuration de l’expérience temporelle par la mise en intrigue) demeure la même que dans le premier tome. Cependant, puisque l’objet d’étude de ce second tome est, spécifiquement, le récit de fiction, certains aspects fonctionnels du récit proprement dit sont explorés davantage, notamment dans le chapitre 3, Les jeux avec le temps. Le récit de fiction a en effet la capacité de se dédoubler en deux strates temporelles, celle de l’énonciation (qui constitue l’acte narratif proprement dit) et celle de l’énoncé (qui constitue le monde du texte). Ricœur analyse avec minutie le rôle que les temps des verbes jouent dans la configuration narrative mise en place par le récit, en avançant notamment que, lorsqu’on les insère dans la fiction, les différents temps verbaux perdent le sens et l’utilité qu’ils possédaient à l’origine, tout en s’en découvrant d’autres. Il se penche égale­ment sur l’opposition entre le temps du raconter et le temps raconté, lesquels constituent respective­ment le temps mis à lire l’œuvre et le temps du récit. Ce dernier peut-être modifié, selon des effets de rythme, d’enchaînement, de structure, de retours en arrière, de rêves, etc. La fonction du récit est donc d’organiser, de configurer pour finalement donner à lire cette expérience temporelle unique et différente de celle du lecteur. L’analyse du point de vue et de la voix narrative permet également à Ricœur d’explorer davantage les différentes fonctions configuratrices permises par le récit de fiction. Le concept de voix narrative permet en effet de nombreux jeux avec le temps, notamment entre le temps du narrateur et celui du personnage, mais aussi entre le temps du narrateur et celui du lecteur. Ce sont donc les divers procédés configurateurs mis en place par la récit de fiction qui sont analysés, plus que la fonction de base du récit, celle-ci ayant été amplement explorée dans le premier tome.

Lien avec la fiction

Un des apports les plus intéressants de ce second tome est sans conteste celui du concept de « monde de la fiction ». En distinguant ce dernier du monde du lecteur, Ricœur parvient à démontrer toute la complexité qui entoure le problème de la configuration du temps par le récit. Il est bien important de noter qu’ici, la fiction n’est pas opposée au réel, mais constitue bel et bien une expérience temporelle alternative, qui permet au lecteur, dans la Mimésis 3, de refigurer sa propre expérience du temps grâce au récit. Réalité et fiction sont donc ici complémentaires, en ce qu’elles constituent toutes deux un aspect spécifique du Temps.

Quelle approche de la théorie du récit

Comme dans le premier tome, l’approche préconisée par Ricœur est largement philosophique. L’influence de la phénoménologie est profonde, notamment lorsqu’il est question de l’expérience temporelle. On retrouve également quelques passages à teneur épistémologique, surtout lorsque Ricœur s’attache à examiner les différentes approches structuralistes du récit. Dans ses analyses d’œuvres, Ricœur applique sa vision philoso­phique du temps à trois romans. La méthode, dans cette dernière partie du livre, relève davantage du domaine littéraire que du domaine philosophique, elle est donc plus concrète, avec des exemples, des hypothèses et des schémas d’analyse. Pourtant, les conclusions demeurent intimement liées aux postulats de départ, énoncés dans la première partie, plus abstraite, de l’ouvrage.

◢Temps et récit 3

Temps et récit 3 : Le temps raconté, Paris, Seuil Paris : Seuil, coll. L’ordre philosophique, 1985.

Objet de la démonstration

Reprenant l’analyse là où l’avait laissée le second tome, c’est-à-dire à l’étude des inter­actions texte-lecteur, Le temps raconté permet à Ricœur de boucler l’ensemble de sa vaste problématique. L’objectif principal de cet ouvrage est de démontrer la manière avec laquelle le temps du récit permet une refiguration de l’expérience temporelle phénoménologique, laquelle, comme l’explique Ricœur, est constamment ramenée vers l’aporie. L’ouvrage est divisé en deux sections. Dans la première, Ricœur observe comment le temps phénoméno­logique – et donc les différentes phénoménologies du temps – conduit invariablement vers l’aporie. Dans la seconde section, l’auteur cherche à déterminer « les ressources de création par lesquelles l’activité narrative répond et correspond à l’aporétique de la temporalié. » (p. 11) Cette seconde section, de loin la plus longue et la plus complexe, est elle-même divisée en deux parties d’amplitudes inégales. Premièrement, Ricœur tente d’examiner les notions de réalité et d’irréalité propres aux récits historiques et fictionnels. Ce rapproche­ment des deux types de narration n’est pas fortuit, étant donné que Ricœur fait de cette « référence croisée » (p. 13) de l’histoire et de la fiction l’un des enjeux majeurs de la refiguration du temps par le récit. La seconde partie, moins importante, est consacrée au problème de l’unicité du temps. Il est indubitable que la partie de l’ouvrage la plus impor­tante pour les chercheurs littéraires est celle qui couvre les pages 147 à 279, là où il est question précisément des moyens avec lesquels le récit refigure l’expérience temporelle. Le reste de l’ouvrage, quoique très intéressant, appartient davantage au domaine philosophique.

Définitions du récit et de la narrativité

Le récit, comme d’habitude chez Ricœur, est pris ici dans son acception la plus large, c’est-à-dire regroupant tout acte narratif, fictionnel ou non. Il est intéressant de remarquer que dans ce tome – tout comme dans le précédent – l’auteur ne distingue pas le récit dans sa forme littéraire du récit de fiction. Tout récit littéraire est obligatoirement fictionnel, c’est-à-dire, selon Ricœur, irréel. Ceci revient à affirmer que les récits littéraires axés sur la « réalité » (comme les autobiographies ou les récits naturalistes) demeurent tout de même fictionnels, étant donné qu’ils ne dépendent pas – à l’inverse des récits historiques – des « traces » temporelles (dates, vestiges matériels, archives, documents, preuves, etc.) visant à ancrer le récit dans le temps humain. Ainsi, le récit de fiction, parce qu’il est libre des contraintes du temps humain, permet de le refigurer, de le transformer. Comme l’affirme Ricœur lui-même, ce qui différencie le temps historique et le temps fictif, c’est « l’affran­chissement du narrateur à l’égard de l’obligation majeure qui s’impose à l’historien, à savoir de se plier aux connecteur spécifiques de la réinscription du temps vécu sur le temps cosmique » (p. 185). Ainsi, le récit littéraire (ou récit de fiction), se distingue des autres par son apparente liberté dans l’expression du temps. Est-ce donc à dire que la narrativité (concept rarement, sinon jamais, abordé par Ricœur), réside précisément dans cette carac­téristique fondamentale du récit de fiction, dans cette prise de liberté par rapport au temps vécu et dans cette construction libre d’un monde fictionnel dans lequel l’expérience temporelle possède ses propres règles ?

Autre thème important

La lecture est au centre de cette troisième et dernière partie de Temps et Récit. Comme l’affirme Ricœur, c’est grâce à elle que la littérature « retourne à la vie » (p. 149). Ce retour à la vie doit, étrangement, être lu dans son sens le plus littéral. En effet, il ne s’agit pas ici d’interroger les mécanismes d’une quelconque versimilitude du récit de fiction et de l’existence réelle, mais bien de voir comment, grâce à la lecture, la mimésis (telle que la définit Ricœur) atteint son apogée. L’acte de lecture constitue le troisième et dernier mouvement de la mise en intrigue, soit celui de la refiguration de l’expérience temporelle. Ricœur étudie attentivement la relation qui s’établit entre un texte et son lecteur, car c’est là, semble-t-il, que se trouvent les dernières zones d’ombre du mouvement mimétique entendu comme la configuration progressive de l’expérience temporelle. Ricœur distingue trois mouvements, trois étapes : « La stratégie en tant que fomentée par l’auteur et dirigée vers le lecteur », « l’inscription de cette stratégie dans la configuration littéraire » et « la réponse du lecteur considéré lui-même soit comme sujet-lisant, soit comme public récepteur » (p. 231). La première étape de ce parcours s’apparente à la rhétorique, et constitue donc une analyse des intentions non de l’auteur réel (ce qui reviendrait à pratiquer une critique « à la Sainte-Beuve »), mais bien de l’auteur impliqué (ce dernier étant vu comme celui qui « prend l’initiative de l’épreuve de force qui sous-tend le rapport de l’écriture à la lecture. » (p. 233) La seconde étape se penche davantage sur l’étude des rapports entre le texte et le lecteur. La troisième et dernière étape analyse la façon dont le lecteur configure les éléments du récit, tout en tâchant de déceler les conditions d’une « bonne lecture » et d’une « bonne distance » par rapport à l’oeuvre. Ricœur affirme qu’au final, « le moment où la littérature atteint son efficience la plus haute est peut-être celui où elle met le lecteur dans la situation de recevoir une solution pour laquelle il doit lui-même trouver des questions appropriées, celles qui constituent le problème esthétique et moral posé par l’œuvre. » À partir de là, est-on tenté d’ajouter, le lecteur peut contribuer à refigurer l’expérience proposée par le texte, et, du même coup, à clore le processus mimétique propre au récit de fiction.

Quelle fonction pour le récit

Selon l’angle d’approche proposé par Ricœur, on pourrait presque affirmer que le récit n’a d’autre fonction, au final, que d’être refiguré par le lecteur. Évidemment, cela ne lui confère pas un rôle passif dans le processus de lecture et de mise en intrigue, loin de là. En effet, le récit propose au lecteur certaines « pistes de refiguration » grâce à ce que Ricœur (suivant Michel Charles) identifie comme étant sa rhétorique. En d’autres termes, la refiguration du récit par le lecteur dépend fortement des stratégies narratives mises en place au sein de ce même récit. Le lecteur, dans une certaine mesure, n’est pas libre de refigurer à sa guise : il doit faire avec les éléments présents dans le récit. Comme le dit Ricœur, « le lecteur est, à la limite, à la fois la proie et la victime de la stratégie fomentée par l’auteur implicite, et ce dans la mesure même où cette stratégie est la plus dissimulée ». (243) Ainsi, un bon récit en serait un qui laisse au lecteur la possibilité de créer du sens, tout en opérant sur la lecture une « stratégie de défamiliarisation » visant à orienter en quelque sorte le parcours du lecteur.

1. L'équipe est rattachée au CRILCQ (Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises) et à Figura (Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire, UQAM). URL du site : <http ://penserlanarrativite.net/>. [↑](#footnote-ref-1)